

# La fermeture des frontières fait le lit des trafiquants

Jean-Pierre Buyle

Président d'Avocats.be.

■ L'illusion d'une Europe close est naïve. Il n'y a pas de réponse simple à une question complexe ou, si réponse simple il y a, c'est sans doute qu'elle est fautive, même si elle plaît à une part de l'électorat.

Le mini-sommet "asile" du week-end passé et celui à venir (à Bruxelles, ces 28 et 29 juin) laissent apparaître des propositions dures mais peu efficaces. En Belgique, et dans les pays de Visegrad, certains prônent la (quasi) fermeture des frontières. Ce n'est pas réaliste. Simple-ment parce que, depuis qu'un grand singe s'est dressé sur ses pattes arrière il y a fort longtemps et s'est mis à marcher, l'Homme a toujours migré. Il est illusoire de vouloir éradiquer cette recherche de "mieux ailleurs".

Pour la magistrate du parquet fédéral en charge de la lutte contre le trafic des êtres humains, "on ne retient pas par une frontière européenne ou un petit morceau de mer du Nord, ceux qui ont traversé le désert, pendant des milliers de kilomètres puis la Méditerranée". Par contre, cette fermeture des frontières fait le lit des trafiquants, exactement comme la prohibition l'a fait aux Etats-Unis, entre 1919 et 1933. Et plus braver l'interdit s'avérera risqué, plus les passeurs s'enrichiront.

En espérant qu'elle rendra ses frontières hermétiques, l'Europe veut en transférer le contrôle aux

pays du sud de la Méditerranée (Libye, Turquie...) mais à quel prix ? Quel crédit peut-on accorder aux gardes côtes de la Libye, dirigée par des milices cruelles et corrompues ? Ils auront probablement une part d'efficacité, garderont, dans leurs camps inhumains, ceux qui n'auront pas les moyens de les corrompre et on peut parier que les trafiquants pourront, grâce à eux, monnayer encore plus cher de nouvelles routes.

Selon le HCR, "l'industrie du trafic illicite des êtres humains est un marché dicté par la demande". Plus l'Europe refermera ses frontières, mieux les trafiquants se porteront.

La récente proposition de créer, en Espagne, en Italie ou ailleurs, de grands centres fermés qui trieront les "vrais réfugiés" et les "migrants économiques" nous inquiète beaucoup. D'abord, parce que la différence n'est pas facile à établir. Un commerçant ruiné par la politique gouvernementale, qui manifeste puis doit fuir est-il un réfugié économique ou politique ?

Ensuite, parce que de tels centres existent déjà, notamment sur l'île de Lesbos. Sans parler de la grande précarité matérielle, l'assistance juridi-

que y est totalement insuffisante. Or, une telle assistance est indispensable pour expliquer clairement et efficacement les raisons d'un exil.

## Recréer des voies légales

Si on veut éviter l'immigration illégale, il faut des voies légales. Mais pas uniquement pour les informaticiens ou les médecins. A l'heure actuelle, il est impossible pour un habitant d'un pays du Sud de se rendre légalement en Europe, sauf pour une toute petite caste fortunée (nous ne parlons pas ici des étudiants ou du regroupement familial).

Si la voie du visa, non d'immigration mais bien de simple visite, est bouchée, il est logique qu'en apparaissent d'autres, clandestines. Par contre, les rares qui obtiennent un visa multi-entrées (un visa qui permet d'entrer et de sortir plusieurs fois d'Europe) vont et viennent sans vouloir rester. Cela démontre que nombre de jeunes ou moins jeunes ont besoin de venir en Europe, voir des proches ou faire des affaires, puis rentrent

chez eux s'ils savent qu'ils pourront revenir. Par contre, celui qui a dû se battre pour entrer dans la forteresse Europe, fera tout pour s'y accrocher, tant l'entrée lui a été difficile.

Nous prôtons une politique plus souple dans l'attribution des visas de court séjour. Il ne s'agit pas d'accorder des visas à n'importe qui. Il faudra toujours pouvoir montrer qu'on dispose des moyens de subsistance et d'une assurance soins de santé. Mais plus il y aura de voies légales, plus il sera porté atteinte au commerce illégal des trafiquants.

Faut-il craindre que ceux qui obtiendraient un visa restent clandestinement au terme de celui-ci ? Pas s'il est dit, dès la délivrance d'un premier visa, qu'un deuxième sera délivré si l'étranger se représente à l'ambassade de Belgique dans son pays au terme du visa, et qu'il peut montrer qu'il remplit les conditions pour un nouveau voyage.

Et s'il demande l'asile pendant son séjour en Belgique ? Soit il sera reconnu réfugié parce que le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides aura dit qu'il risque d'être persécuté dans son pays, soit il quittera la Belgique, en sachant qu'il pourra y revenir en demandant un visa.

Faut-il ajouter qu'il faut réformer la Convention de Dublin, non pour

resserrer encore plus les mailles du filet, mais pour que toute l'Europe soit solidaire des pays de première entrée ? Et si celui qui a reçu un visa veut rester ? Il faudra alors qu'il puisse montrer qu'il ne dépendra pas de finances publiques, c'est-à-dire qu'il a trouvé un travail, comme salarié ou comme indépendant.

Cela coûtera ? Ce n'est pas ce que disent les économistes. Selon une étude récente de l'OCDE, l'immigration génère en Belgique un surplus fiscal équivalent à 0,3% du PIB et il monterait même à 0,8% du PIB si le taux d'emploi des migrants était le même que celui des natifs. Ce qui appelle des mesures d'intégration (cours de langue, formations professionnelles...) plus efficaces que les actuelles.

#### Reconnaître l'humain

Enfin, que faire des clandestins ? Nous proposons la création d'une commission de régularisation, présidée par un magistrat qui statuera sur base de critères fixés démocratiquement. S'agissant de régularisation, on nous dit souvent qu'il s'agit d'une prime à l'illégalité. Pour-

tant, depuis 2004, ceux qui ont placé illégalement des sommes importantes à l'étranger ont bénéficié de quatre campagnes de régularisation. On ne pourrait concevoir que ce qui a été accepté pour les illégalités fiscales ne soit pas envisageable pour les migrants.

Sommes-nous naïfs ? Nous ne le pensons pas. En revanche, c'est l'illusion d'une Europe close qui est naïve et qui coûte tant financièrement que politiquement, nous rendant redevables à l'égard de dictatures comme la Turquie ou la Libye. Il n'y a pas de réponse simple à une question complexe ou, si réponse simple il y a, c'est sans doute qu'elle est fautive, même si elle plait à une part de l'électorat.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés en Europe à une crise de la régulation, alors que le nombre de migrants a baissé drastiquement. Les solutions doivent privilégier la reconnaissance de l'humain et de la personne.

**Des solutions  
existent.  
Elles doivent  
privilégier  
la reconnaissance  
de la personne.**